



Par Jean-Yves Lessatini,
gérant-directeur de publication

Le loup : 20 ans après son introduction dans le Mercantour

«La cohabitation entre les loups et les moutons n'est pas possible. Il faut donc que l'un des deux disparaisse». C'est en ces termes que, dès juin 1994, Raoul Mathieu, président de la Chambre d'agriculture des AM, ayant à ses côtés Mauricette Millo, directrice et chargée du dossier "loups", introduisait le débat lors de la session de la compagnie consulaire qui se déroulait au hameau grassois de Plascassier. Un couple de loups avait été lâché depuis quelques mois près du village de Molière dans le Mercantour.

Et de poursuivre : *«Soutenir, au nom de l'écologie, que la présence des loups est un progrès, c'est pratiquement condamner l'existence de l'élevage ovin dans toute la zone de montagne des AM. Une telle position ne pourrait être défendue si l'on avait réellement conscience de ce qu'apporte l'élevage ovin à l'économie départementale, mais aussi à l'entretien de son espace».*

Vingt ans après, malheureusement, nous assistons à l'exaspération des éleveurs qui n'en peuvent plus des massacres croissants de leurs troupeaux.

Il faut dire que certains dirigeants de la FDSEA des AM pensaient que les indemnités et les mesures de protection seraient suffisantes pour maintenir l'élevage ovin dans le département. C'est ainsi qu'ils ont faiblement soutenu les propositions de la Chambre d'agriculture jusqu'en 2006 et que, durant ces dernières années, les actions pour l'élimination des loups ont été très timides.

Aujourd'hui, devant la colère des éleveurs et face au constat catastrophique de leur politique, ils tentent de radicaliser le mouvement.

Les éleveurs ne sont pas dupes !